

Un an après RGPD, seuls 4 salariés sur 10 ont confiance dans la sécurité de leurs données

- Seuls 4 salariés français sur 10 (43 %) pensent que leurs données personnelles sont stockées de manière responsable et sécurisée par leur employeur
- En revanche, plus de la moitié des collaborateurs européens (56 %), ont confiance dans la sécurité de leurs données
- Les moins de 24 ans ont plus confiance que leurs aînés de plus de 45 ans (54 % vs 36 %)
- Les salariés de l'IT ont plus confiance que ceux du Voyage & Transports (62 % vs 31 %)

Paris, le 21 mai 2019 – Le 25 mai marque le premier anniversaire de l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (RGPD). D'après les conclusions d'ADP, le règlement **a eu un impact positif sur la confiance des salariés** en matière de sécurité des données.

Plus de la moitié des répondants européens (56 %) de l'étude [The Workforce View in Europe 2019](#) pensent que leurs données sont stockées de manière responsable et sécurisée par leur employeur, soit une augmentation de huit points de pourcentage depuis 2018.

Près d'un an après l'entrée en vigueur du RGPD, il reste encore du chemin à parcourir puisque moins de la moitié des répondants français (43 %) de l'étude [The Workforce View in Europe 2019](#) pensent que leurs données sont stockées de manière responsable et sécurisée par leur employeur. Si l'étude ADP constate une progression de six points de pourcentage depuis 2018, ce chiffre reste insuffisant, surtout en comparaison avec nos voisins européens chez lesquels il s'établit à 56%.

Par ailleurs, plus d'un tiers (34 %) des salariés français s'inquiètent toujours de la sécurité de leurs données personnelles (contre 26% des Européens). Ce qui suggère que de nombreuses entreprises doivent aller plus loin dans leurs efforts. La principale préoccupation des salariés est leur manque de contrôle sur les données stockées (14 %), suivie par des inquiétudes concernant la vulnérabilité des systèmes de leur entreprise face aux cyberattaques ou aux violations de données (13 %). Enfin, 9 % craignent que trop de données soient conservées sans leur consentement.

Cécile Georges, Global Chief Privacy Officer chez ADP, déclare : « *Il est encourageant de constater que la mise en œuvre du RGPD a coïncidé avec une augmentation – même légère – de la confiance des salariés. Il est clair que les entreprises et les salariés sont plus sensibles depuis le RGPD sur le respect des exigences de protection des données qui, pour la plupart, étaient déjà en vigueur dans l'Union européenne. Si le RGPD commence tout juste à entraîner des résultats positifs, les entreprises doivent néanmoins poursuivre leurs efforts : le RGPD a eu le mérite d'augmenter le niveau d'attention sur la nécessité de protéger les données et d'attirer l'attention des entreprises sur la nécessité de fonder leurs traitements sur des bases légales* ».

A propos de l'étude :

Le rapport « [The Workforce View in Europe 2019](#) » étudie les comportements et l'état d'esprit des salariés face au monde du travail actuel ainsi que leurs attentes vis-à-vis de leur futur environnement de travail. Les recherches ont été menées en octobre 2018 par Opinion Matters, agence indépendante d'études de marché. L'échantillon représente 10 585 salariés dans huit pays à travers l'Europe : France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Espagne, Suisse et Royaume-Uni.

A propos d'ADP :

Concevoir de meilleurs modes de travail grâce à des solutions à la pointe de la technologie, des services haut de gamme et des expériences uniques qui permettent aux collaborateurs d'atteindre pleinement leur potentiel. Ressources Humaines, gestion des talents, rémunération globale, paie et conformité, basées sur les données et conçues pour vos collaborateurs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur fr.ADP.com

Service de presse ADP**Rumeur Publique**

Marie Goislard - Tél : 01 55 74 52 33

Romain Spinazzé - Tél : 01 82 28 37 25

E-mail : adp@rumeurpublique.fr